

BOULOGNE-BILLANCOURT - SÈVRES

Le Passeur de Seine rapproche les deux rives



JUSQU'AU 25 OCTOBRE, Boulognais et Sévriens peuvent tester le nouveau mode de transport fluvial mis en place entre leurs deux communes par l'association Espaces. Le mercredi, le samedi et le dimanche, l'Agrion, petit bateau bimoteur à la coque couleur acier, glisse en douceur sur les 900 m qui séparent le port Troyon, à Sèvres, du quai Alphonse-Le Gallo à Boulogne-Billancourt.

« On a mis à peine sept minutes ! » s'enthousiasme Pierre-Christophe Baguet, maire (LR) de Boulogne-Billancourt. Avec Grégoire de la Roncière, son homologue (DVD) de Sèvres, et Aurore Gillmann,



Boulogne-Billancourt, hier. Le Passeur de Seine permet de rallier gratuitement et dans les deux sens le quai Alphonse-Le Gallo au port Troyon à Sèvres. (LP/J.B.)

conseillère régionale (PS), l'élu a pris part hier matin à la première traversée effectuée par le Passeur de Seine.

« Nous n'allons pas concurrencer le bus pour traverser le pont de Sèvres, car nous n'embarquons pas

plus de douze passagers, sourit Yann Fradin, le directeur général d'Espaces. Nous proposons un autre moyen de se déplacer, plus agréable. »

Avec ses rotations toutes les demi-heures, le Passeur de Seine consti-

tue pour l'instant une promenade intéressante. A terme, il pourrait bien devenir une alternative supplémentaire pour les usagers du tramway T2 : l'escale de Sèvres se situe à 200 m à peine de la gare Musée-de-Sèvres.

Objectif : pérenniser la traversée à partir du printemps prochain

« En novembre, nous dresserons un premier bilan avec les collectivités », annonce Yann Fradin. Espaces a l'ambition de pérenniser son Passeur de Seine dès le printemps prochain. L'initiative fait consensus : l'Etat, la région Ile-de-France, le conseil départemental, les villes de Boulogne et de Sèvres soutiennent le projet qui reste à affiner.

« Nous distribuons un questionnaire à chaque voyageur, précise Yann Fradin. Cela nous permettra d'avoir leur avis, leurs suggestions sur le prix, que nous pensons fixer entre 1 et 2 €. »

Le développement de cette activité présente un autre intérêt : Espaces emploie six salariés en contrat d'insertion ; six « éco-bateleurs » qui vont acquérir une expérience précieuse pour décrocher un emploi dans le secteur touristique.

JÉRÔME BERNATAS

Renseignements et horaires sur www.association-espaces.org ou au 06.75.66.95.83.